



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

25/02/2026

Venezuela : la question des hydrocarbures.

Pour la Centrale Unitaire des Travailleurs du Venezuela (CUTV) : perte de la souveraineté pétrolière face aux États-Unis

Dans un article récent¹ de Communistes-Hebdo, à propos de l'agression des États-Unis contre le Venezuela, nous avons souligné la dimension d'accaparement du pétrole vénézuélien comme l'un des objectifs de cette agression : *"L'opération au Venezuela, est un élément de la stratégie des États-Unis, à la fois pour mieux contrôler politiquement l'orientation de ce pays en ouvrant encore plus son économie, dans le domaine pétrolier et gazier, au bénéfice des majors américains."*

Les États-Unis attachent une grande importance au contrôle du secteur des hydrocarbures. Tout le montre aujourd'hui, ainsi, cinq semaines après le bombardement de Caracas par les forces américaines et l'enlèvement du président Nicolás Maduro le 3 janvier, la présidente par intérim du Venezuela, Delcy Rodríguez, a reçu le secrétaire américain à l'Énergie, Chris Wright². A cette occasion, Delcy Rodríguez a déclaré aux journalistes : *"Notre principal objectif est d'établir une alliance productive à long terme, avec un programme énergétique qui devienne le moteur de nos relations bilatérales... Ce programme énergétique doit être efficace, complémentaire et bénéfique pour les deux pays."* De son côté, Jorge Rodríguez, frère de la présidente par intérim, a souligné la perspective d'établir une relation mutuellement avantageuse avec Washington en déclarant que le Venezuela "adaptait" sa législation afin d'attirer les investissements américains. Cette réforme a été votée par le Parlement, largement dominée par les députés du PSUV, le 29 janvier.

Voici ce qu'en dit la centrale syndicale CUTV membre de la FSM dans une analyse récente³, qualifiant cette réforme : "de perte totale de la souveraineté pétrolière face aux États-Unis"

"Jeudi dernier, le 29 janvier, l'Assemblée nationale, dominée par les députés du PSUV et présidée par Jorge Rodríguez, a approuvé la loi de réforme de la loi sur les hydrocarbures organiques. Cette approbation a été obtenue dans un contexte de mobilisation orchestrée par le parti au pouvoir et la direction de PDVSA, afin d'exprimer leur soutien à cette décision législative hâtive et de la célébrer comme une grande victoire pour le peuple et la nation vénézuéliens. De la part de la Centrale syndicale des travailleurs du Venezuela (CUTV), fidèle à son idéologie syndicale de classe et dans l'attente d'une analyse plus approfondie de la réforme, voici notre première réaction :

1. *L'adoption de cette réforme s'inscrit dans le contexte et les causes immédiates de son approbation, suite à l'imposition des visées du gouvernement des États-Unis, après l'agression militaire, la destitution de Nicolás Maduro et l'instauration d'un gouvernement fantoche au Venezuela. L'idée de réformer la loi sur les hydrocarbures organiques (LOH) n'émane pas d'une initiative souveraine de l'État vénézuélien et ne répond à aucun besoin de notre peuple. Elle découle exclusivement de la décision de l'administration Trump de s'emparer du pétrole vénézuélien afin que les entreprises américaines et leurs partenaires européens soient les seuls à gérer le secteur pétrolier du Venezuela. Alors que le tyran impérialiste Donald Trump a menacé d'une nouvelle attaque si le gouvernement de transition ne "coopérait pas", il a immédiatement affirmé, et réitéré – tout comme son secrétaire d'État – qu'une nouvelle attaque serait inutile car le gouvernement actuel coopère de son plein gré. L'empressement des frères Rodríguez Gómez à convaincre leurs partisans que leurs actions sont dans l'intérêt du pays, conjugué à l'enthousiasme qu'ils manifestent pour la mise en œuvre des changements dictés par Trump, témoigne d'une adhésion totale au processus régressif entamé après le 3 janvier.*

2. *La réforme de la loi sur les hydrocarbures (LOH), conçue pour servir les intérêts des multinationales plutôt que ceux de la nation vénézuélienne, trouve des précédents très récents : les accords secrets conclus par le gouvernement Maduro avec Chevron lorsque l'Office de contrôle des avoirs étrangers (OFAC) a délivré la*

licence générale n° 41 en novembre 2022. Cette licence a permis à la compagnie pétrolière américaine de prendre le contrôle total de la coentreprise Petropiar, alors qu'elle était actionnaire minoritaire de PDVSA. C'est ce qu'on appelle le "modèle Chevron", fondé sur la loi anti-blocus, un terme trompeur, qui autorise l'exécutif national à signer des accords compromettant les biens et les intérêts de la République sans autorisation préalable de l'Assemblée nationale, en violation flagrante de la Constitution. Lors de la présentation du projet de loi de réforme au Parlement vénézuélien, la Dr Delcy Rodríguez a expliqué que les modifications apportées à la législation pétrolière vénézuélienne mettraient en œuvre le "modèle Chevron" basé sur la "loi anti-blocus". Le pouvoir Maduro-Rodríguez a déjà fait l'expérience de la concession de la souveraineté pétrolière à l'impérialisme américain.

3. La réforme radicale de la Loi sur les hydrocarbures organiques (LHO), menée sans consultation des travailleurs du secteur, constitue un renversement complet de la politique pétrolière souveraine – fondée sur la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela (CRBV) – et nous ramène à l'époque antérieure à la nationalisation insuffisante du pétrole en 1975. Elle cède le contrôle des activités principales d'exploration, d'extraction, de collecte, de transport et de stockage des hydrocarbures à des sociétés transnationales, en violation flagrante de l'article 302 de la CRBV, qui réserve à l'État "l'activité pétrolière et les autres industries, opérations, services et actifs d'intérêt public et d'importance stratégique". De même, des entreprises privées se voient accorder le droit de commercialiser les hydrocarbures naturels, ce qui affaiblit le rôle de l'État vénézuélien et de sa compagnie nationale (PDVSA) dans la gestion directe du secteur pétrolier. Parmi les autres changements préjudiciables à l'intérêt national : dans les coentreprises, le partenaire privé étranger, même en tant qu'actionnaire minoritaire, peut exercer un contrôle réel sur la gestion opérationnelle, reléguant ainsi la PDVSA au second plan (comme c'est actuellement le cas à Petropiar avec Chevron). Les entreprises publiques peuvent céder intégralement à des opérateurs privés le droit d'exercer des activités principales, ainsi que l'utilisation des biens meubles et immeubles appartenant à la République. Dans les contrats avec les compagnies pétrolières transnationales, en cas de doutes ou de litiges, des mécanismes alternatifs aux tribunaux de la République peuvent être utilisés, ce qui porte atteinte à la souveraineté juridictionnelle de l'État et viole l'article 151 de la Constitution. La création de coentreprises et l'établissement de contrats de participation productive avec des entreprises étrangères sont dispensés de l'approbation et de la réglementation préalables de l'Assemblée nationale, ce qui contrevient aux dispositions de l'article 150 de la Constitution.

Les entreprises privées pourront être rémunérées en fonction des volumes d'hydrocarbures, et le pourcentage maximal de redevances que les coentreprises et les entreprises privées doivent verser à la République sera réduit. Cette mesure diminuera les recettes de l'État vénézuélien, tout en garantissant des profits élevés aux multinationales.

4. En conclusion, la réforme de la loi sur les hydrocarbures vise uniquement à satisfaire les appétits de puissantes multinationales américaines et européennes, au détriment des intérêts nationaux. Cette réforme ne vise pas l'industrialisation souveraine du Venezuela, mais plutôt la perpétuation et l'aggravation de sa dépendance à l'égard d'une puissance étrangère.

5. La classe ouvrière et les travailleurs vénézuéliens ne tirent aucun avantage de cette réforme réactionnaire et antinationale. Les ressources seront abondantes et sécurisées pour les capitaux privés étrangers, tandis que l'État sera confronté à des difficultés financières pour répondre aux besoins sociaux, notamment en raison du maintien d'une administration bourgeoise et ouvertement hostile aux travailleurs. Il est prévu que PDVSA, actuellement en situation de grande précarité et quasiment à l'arrêt, réduise ses effectifs et que nombre de ses employés les plus qualifiés émigrent vers des opérateurs privés étrangers sans convention collective et avec des revenus qui, comme c'est le cas actuellement, ne seront guère considérés comme des salaires. Il est nécessaire que les travailleurs et l'ensemble de la population luttent de manière organisée pour le rétablissement des libertés démocratiques, la réhabilitation des droits des travailleurs et la reconquête de la souveraineté pétrolière ; non pas pour perpétuer une gestion corrompue et opaque, avec des travailleurs sous-payés et maltraités, mais pour instaurer une gestion démocratique et efficace, sous le contrôle des travailleurs, où la présence de capitaux privés est acceptée sous certaines conditions et conformément à un plan de développement national servant les intérêts du peuple, fondé sur le développement de nos forces productives dans le respect de notre souveraineté, et non pour nous soumettre à la domination des puissances étrangères."

1 <https://www.sitecommunistes.org/index.php/monde/amerique-du-nord/3750-venezuela-limperalisme-etats-uniens-a-loffensive>

2 <https://venezuelanalysis-com.translate.goog/news/rodriguez-hails-long-term-us-energy-ties-as-trump-official-vows-to-set-venezuela-free/? x tr sl=en& x tr tl=fr& x tr hl=fr& x tr pto=sc>

3 <https://sindicalismoclasistavenezolano.wordpress.com/2026/02/04/cutv-sobre-reforma-a-la-ley-organica-de-hidrocarburos/>